



Cyberattaques, fuites de données : le ministre responsable du chaos !

Montreuil, le 23 août 2026

La rentrée scolaire s'annonçait déjà chaotique avec les milliers de suppressions de postes et de classes et la dégradation continue des conditions de travail liée aux contre-réformes... les systèmes informatiques du ministère viennent à nouveau d'être piratés, provoquant l'inquiétude et la colère des personnels qui paient les conséquences de cette situation.

Dans plusieurs académies, plus aucune application ne fonctionne : messageries professionnelles, outils de gestion des personnels et des élèves... Le versement des salaires pourra-t-il être assuré normalement ? Dans quelles conditions vont être affectés les personnels remplaçants, les contractuels ? Quelle est l'ampleur exacte de la fuite des données personnelles ? Du côté du ministère, c'est silence radio.

Le ministère ne pouvait ignorer l'ampleur de la menace ! La succession des cyberattaques ayant frappé les systèmes d'information de l'Éducation nationale depuis le début de l'année 2026, en mars, avril, juillet, culminant mi-août avec la fuite massive de plus de 346 millions de lignes de données brutes issues de 33 académies et couvrant jusqu'à 20 ans d'archives, n'est plus un incident isolé mais le signe d'une inacceptable défaillance structurelle de la capacité du ministère à garantir la sécurité des données qu'il collecte, tant pour ses agents que pour les familles et les élèves.

Il ne s'agit pas d'un manque d'anticipation, mais de choix politiques de la part d'un gouvernement qui a fait voter une augmentation des dépenses militaires de 40 milliards cette année, mais qui est incapable de donner à nos agences de lutte contre la cybercriminalité les moyens nécessaires. C'est ce même gouvernement qui a laissé les personnels sans moyens face à la canicule au mois de juin, le même qui a laissé les incendies ravager la Gironde cet été !

La situation est grave et préoccupante. Les données qui ont fuité exposent durablement les agents à l'usurpation d'identité administrative, notamment à des tentatives de fraude ciblant la paie, les demandes de mutation ou les dossiers de carrière, un escroc disposant de données exactes et vérifiées étant en mesure de se faire passer pour un service RH légitime. La FNEC FP-FO s'est adressée au ministre pour que la transparence soit faite et que soient protégés les personnels, mais aussi les élèves et les familles (cf. courrier en lien).

**Salaires, suppressions de postes, conditions de travail chaotiques :
les personnels ont toutes les raisons d'être en colère !**

Ils sont fondés à se réunir et décider :

« Pas de moyens, pas de rentrée ! »

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève.